REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE GAZAWA
BP : 949 Maroua

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH-REGION

DIAMARE-DIVISION

GAZAWA COUNCIL
Po. Box. 949 Maroua

GENERAL SECRETARY

DECISION MUNICIPALE n°016/DM/C-GAZ/2026

PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE n°011/AONO/C-GAZ/CIPM/2026 DU 14 JUILLET 2026 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DU PROJET ECO-RESILIENCE DES ECOSYSTEMES DEGRADES DE LA COMMUNE DE GAZAWA, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME –NORD.

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE EXERCICE 2025 et Suivant

Le Maire de la Commune de GAZAWA.

Maitre d`Ouvrage ;

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées;
- Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu le décret n° 2018/449 du 1er aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu le Arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publiques auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement,
- Vu le Arrêté n° 000350/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de Gazawa, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord;
- Vu La Lettre-Circulaire Conjointe n°00008735/LC/MINFI/MINDDEVEL du 11 aout 2025 relative à la préparation des budgets des collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2026,
- Vu le budget communal de l'exercice 2026,
- Considérant l'avis d'appel d'offre n°011/AONO/C-GAZ/CIPM/2026 du 14 Juillet 2026 ;

Scanné avec CamScanner

DECIDE :

Article 1er : Ets CEMCO Bp Garoua Tél : 693 96 26 71 soumissionnaire de la commande publique ci-dessous, **EST,** à compter de la date de signature de la présente décision, retenue comme attributaire des projets ci-après :

N°	Soumissionnaire	Libellés des commandes	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observat°
1	Ets CEMCO Bp Garoua Tél : 693 96 26 71	Maitrise d'œuvre des travaux du projet d'éco-résilience des écosystèmes dégradés de la Commune de Gazawa	5 937 000	5 937 000	Qualifié car offres jugées conformes et recevables pour un délai d'exécution de 4 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Gazawa, le 1er Sept. 2026

. Le Maire,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie
Département du Diamaré
COMMUNE DE GAZAWA
Le Maire
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
Région de l'Extrême-Nord

Adama Mana
Secrétaire d'Administration

Ampliations :

- Préfet/DIAMARE (ATC)
- FEICOM/AREN/Mra
- DDMP/D(ATC)
- ARMP/EN (Info)
- Président /CIPM/ (pour info)
- RM/C-GAZ/Gaz :
- Intéressé :
- Chrono/Archives

Scanné avec CamScanner

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE GAZAWA
BP : 949 Maroua

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH-REGION

DIAMARE-DIVISION

GAZAWA COUNCIL
Po. Box. 949 Maroua

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE RADIO

n° 016 /C/C-GAZ/SG/2026

PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE n°011/AONO/C-GAZ/CIPM/2026 DU 14 JUILLET 2026 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DU PROJET ECO-RESILIENCE DES ECOSYSTEMES DEGRADES DE LA COMMUNE DE GAZAWA, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME –NORD.

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE EXERCICE 2025 et Suivant

Le Maire de la Commune de Gazawa, communique :
par Décision N°017/DM/C-GAZ/SG/2025 du 31 aout 2026,
le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaire	Libellés des commandes	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observat°
1	Ets CEMCO Bp Garoua Tél : 693 96 26 71	Maitrise d'œuvre des travaux du projet d'éco-résilience des écosystèmes dégradés de la Commune de Gazawa	5 937 000	5 937 000	Qualifié car offres jugées conformes et recevables pour un délai d'exécution de 4 mois

L'Ets CEMCO Bp Garoua Tél : 693 96 26 71, **est** pour compter de la date de signature du présent communiqué retenu comme attributaire de la commande du lot 5 sus évoquée pour les montants de Cinq Millions Neuf Cent Trente Sept Mille Francs(5 937 000) CfaTTC indiqués dans le tableau ci-dessus pour un délai de quatre(4) mois calendaires.

Ampliations :
- Préfet/D (ATC)
- FEICOM/AREN/Mra
- DDMP/D (ATC)
- ARMP/EN (Info)
- DDMINEPAT/MS (info)
- CDS/Gaz (info)
- Président /CIPM/ (pour info)
- BENEFICIAIRE (notification)
- Chrono/Archives

Gazawa, le 1er Sept. 2026
Le Maire.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie
Département du Diamaré
COMMUNE DE GAZAWA
Le Maire
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
Région de l'Extrême-Nord

Adama Maïna
Secrétaire d'Administration

Scanné avec CamScanner